



Communiqué de presse

Jean Michel Blanquer poursuit sa politique de destruction de la voie professionnelle sans tenir compte de la crise sanitaire exceptionnelle que nous subissons.

Il prétend en faire une voie d'excellence, mais en réalité, aveuglé par son idéologie libérale, il n'a de cesse de l'ignorer, de la démanteler et de l'appauvrir.

- De l'ignorer, comme le prouve sa communication concernant les adaptations de la session 2021 du baccalauréat général et technologique. Il n'y a qu'un paragraphe concernant les examens dans la voie professionnelle, dans lequel il multiplie les approximations et les oublis, laissant ainsi les personnels dans l'incertitude. Les CAP et l'épreuve orale qui comptera pour moitié dans l'obtention du chef-d'œuvre ne sont pas évoqués. La mise en place de ce dispositif est un échec et les élèves de CAP ne pourront pas être évalués équitablement pour cette session 2021. Ces élèves, qui conjuguent les difficultés, ne doivent pas essayer les plâtres de cette épreuve orale. Pour l'intersyndicale, dans le contexte sanitaire actuel, il est indispensable de neutraliser la session 2021 du chef-d'œuvre. (Lien vers la pétition).
- De la démanteler, comme en témoigne le bilan catastrophique de sa réforme qui s'attaque aux heures disciplinaires et à la qualité des contenus de formations en empilant chef-d'œuvre, co-intervention et heures d'accompagnement personnalisées dont beaucoup sont dédiées à l'orientation. Les adaptations de la co-intervention en terminale organisent la concurrence entre les disciplines tout en démontrant l'essoufflement et l'échec de ce dispositif. Cette réforme amplifie la perte de sens du métier ressentie par de nombreux et nombreuses collègues. L'intersyndicale exige du ministre qu'il renonce à sa réforme et qu'il légifère rapidement pour redonner du temps d'enseignement général et professionnel aux jeunes dans l'objectif d'améliorer leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle.
- De l'appauvrir, car la réforme de la voie professionnelle a aussi un objectif comptable. La réduction drastique des volumes horaires enseignés dans le cursus de formation du CAP et des Bacs pros se traduit, sur trois ans, par des suppressions massives de postes. Dans les DHG, elles sont grossièrement camouflées par l'explosion, sans précédent, des heures supplémentaires. Les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves ne cessent de se dégrader d'autant que le mixage des publics se développe. La loi Pénicaud de septembre 2018 achève le sous-financement des lycées professionnels en faisant passer la part hors quota de la taxe d'apprentissage, de 23% à 13%. Les 87% restant vont aux CFA. De plus, le

gouvernement a débloqué plus de 1 milliard d'euros pour soutenir l'apprentissage. Sa priorité, par une mise en concurrence faussée, est bien la destruction de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

Face à ce mépris et à ces attaques multiples, des mobilisations locales s'organisent et se multiplient dans beaucoup d'établissements, notamment pour combattre les suppressions de postes et les fermetures de sections. Nos organisations syndicales CGT Educ'action, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNALC, SUD Éducation, CNT Éducation soutiennent l'ensemble de ces luttes et appellent à poursuivre les mobilisations en cours. Elles réitèrent leur demande d'un plan d'urgence pour la voie professionnelle. Nos organisations se reverront début du mois de mars pour proposer aux personnels des cadres unitaires de mobilisations, notamment face aux annonces du ministre à la suite du Grenelle.

Paris, le 16 février 2021